AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-6-78013586

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

N° 22 - 21 juin 1978

/ VIGNE /

MILDIOU :

Le traitement généralisé, conseillé et exécuté avant le 15 juin a généralement permis aux vignes de traverser sans encombre la période perturbée que nous venons de connaître.

Cependant, la lutte doit être poursuivie dans un certain nombre de situations où la maladie risque de se manifester encore sous la forme de taches "fructifères", dès que l'humidité redeviendra suffisante. De nouvelles taches pourront apparaître vers le 26 juin dans des situations existant localement aussi bien dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude que dans l'Hérault et le Gard. Dans certains cas, l'extension de la maladie a pu être maîtrisée, mais dans d'autres, par suite d'opérations mal exécutées (dates, doses, appareillage), de nouvelles interventions sont rendues nécessaires, avant le 26 juin - 28 juin.

Enfin, dans les vignes à forte végétation, dans celles où la croissance a été entravée jusqu'au 20 mai, un traitement se justifie également.

La protection des grappes, en cette période critique de la nouaison, doit être particulièrement soignée. Le réglage préalable des appareils doit permettre de bien enrober les jeunes grappes. S'abstenir d'utiliser le cuivre lorsque la floraison n'est pas terminée; recourir à l'emploi de produits organiques ou organo-cupriques à faible teneur métallique.

OIDIUM :

De graves attaques d'oïdium ont montré un danger pressant. Le soufre, sous forme poudrage, est de nouveau conseillé en cours de floraison.

BOTRYTIS :

Les traitements spécifiques conseillés contre cette maladie ont été mis au point à la suite de travaux effectués par l'Institut Technique du Vin.

Rappelons les stades d'intervention retenus :

1) fin de la floraison - nouaison
2) juste avant la "fermeture de la grappe"
3) véraison
4) trois semaines à un mois avant la date prévue pour le début des vendanges.

Les produits à utiliser sont :

- bénomyl (50 g m.a./hl) Benlate
- carbendazime (50 g m.a./hl) Bavistine
- dichlofluanide (200 g m.a./hl) Euparène
- Dicycline (75 g m.a./hl) Sumisclex
- iprodione (75 g m.a./hl) Rovral
- méthylthiophanate (140 g m.a./hl) Pelt
- vinchlozoline (75 g m.a./hl) Ronilan

P.1274

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.

Signalons :

- que des phénomènes de résistance ont été constatés à la suite d'applications répetées au bénomyl dans certaines parcelles du vignoble méridional.

- que les appareils utilisés, lors des traitements, doivent permettre une pulvérisation enrobant les grappes. Des réglages spéciaux devront être effectués et certains appareils seront équipés spécialement pour diriger le flux d'air dans la zone fructifère.

CICADELLES :

Dans certains secteurs de la Circonscription, des attaques importantes de cicadelles ont été constatées l'an dernier, notamment dans les vignes à végétation importante et sur la face ombragée.

Les premiers dégâts se manifestent par plaques et se caractérisent par un jaunissement, ou un rougissement, selon les cépages. Sous l'effet des piqûres, ces décolorations peuvent se traduire par un dessèchement marginal des feuilles.

Sur 34 espèces repérées sur vigne, trois seulement sont classés dangereuses : les fortes populations rendent nécessaires des interventions. Beaucoup d'espèces hivernant sur d'autres plantes, ne se rencontrent sur vigne qu'en été.

Les dégâts constatés sont provoqués par des pullulations anormalement fortes. Le cycle évolutif d'une génération dure de 3 à 5 semaines. Il compte en moyenne trois générations par an.

Le traitement doit être effectué dès la constatation des premier dégâts. Ces ravageurs se groupent de préférence sur la face nord. Il convient cependant de traiter l'ensemble du feuillage, donc d'effectuer une pulvérisation abondante, et surtout de renouler celle-ci dans la période du 15 au 31 août. L'an dernier, de bons résultats ont été obtenus de cette manière. La 1ère application se situe dans la dernière décade de juin.

De nombreux produits sont efficaces. Citons :

azinphos	40 g m.A//hl	oxydéméton méthyl	25 g m.a./hl
formothion	50 g m.a./hl	parathion (effet de choc)	30 g m.a./hl
méthomyl	37,5 g m.a./hl		
méthidathion	30 g m.a./hl	phosalone	60 g m.a./hl

Le vamidothion, insecticide systémique, a donné en 1977 de bons résultats en exécutant une intervention unique dès la nouaison.

SOINS APRES LA GRELE :

a/ Il reste peu de récolte : ne pas toucher aux rameaux porteurs, mais tailler court tous les autres, s'ils sont mutilés.

b/ La récolte est entièrement perdue : Tout retailler si la grêle est survenue avant la fin juin. Rabattre au ras de l'empattement sans détruire les contre-bourgeons qui doivent donner de nouvelles pousses.

Au delà de cette date s'abstenir de toute intervention. Dans tous les cas, réaliser dès que possible un traitement fongicide à l'aide de captane ou de phaltane; à forte dose, dans la journée même du sinistre.

Enfin, la protection contre le mildiou doit être renforcée, surtout en année favorable à la maladie, et maintenue jusqu'en arrière-saison afin d'assurer l'aoûtement des bois.

: Le N° 21 concernant le traitement des pucerons des céréales n'a :
: été envoyé qu'aux agriculteurs du Lauragais. :

Tirage du 21 juin 1978 - 1 550 exemplaires
N° d'inscription PP 531 AD

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE